

Gerhard Boysen

Notes sur la microstructure en lexicographie monolingue et en lexicographie bilingue¹

L'auteur d'un dictionnaire bilingue, même s'il est conscient des différences théoriques et méthodiques qui séparent la lexicographie monolingue et la lexicographie bilingue, travaille néanmoins, le plus souvent, à partir de matériaux qu'il trouve dans les dictionnaires monolingues. Le but des remarques qui suivent est de discuter quelques-uns des problèmes qui se présentent, dans la rédaction d'un dictionnaire bilingue italien-danois, à partir des grands dictionnaires monolingues italiens. Je parlerai des problèmes suivants: 1. Nombre des équivalents. 2. Ordre des équivalents. 3. Différenciation sémantique. 4. Information syntaxique.

1. Nombre des équivalents.

Le nombre des équivalents est un domaine où la lexicographie monolingue et la lexicographie bilingue diffèrent particulièrement. Le lexicographe, dans un dictionnaire bilingue, peut, le plus souvent, se contenter d'un nombre d'équivalents bien plus réduit que le nombre des définitions de la lexicographie monolingue. C'est le cas quand le lemme contient des significations abstraites et concrètes: ainsi, le mot *amministrazione* présente, dans le Zingarelli Minore, quatre définitions: a) "atto e modo dell'amministrare"; b) "attività che gli organi di un'azienda svolgono per il raggiungimento del fine aziendale"; c) "concreta attività dello Stato svolta per provvedere ai pubblici bisogni"; d) "sede delle attività amministrative di un'azienda". Un dictionnaire bilingue italien-danois pourra se contenter d'un seul équivalent:

ital. *amministrazione* sf da. *administration*.

Il en est de même pour les emplois figurés: le Zingarelli Minore donne, pour *avvoltoio*, deux définitions: a) "uccello rapace, con testa nuda e becco uncinato..." et b) "(fig.) persona avida e rapace". Le dictio-

¹ Cet article est la version remaniée d'une conférence faite à Handelshøjskolen d'Aarhus le 5 avril 1991, dans le cadre de *Lingvistisk Kollokvium*. Je remercie les collègues qui sont intervenus dans la discussion; en particulier Henning Bergenholtz, Henrik Holmboe et Hans Kristian Mikkelsen.

nnaire bilingue peut se contenter d'un seul équivalent:

ital. *avvoltoio* sm da. *grib*,

en ajoutant éventuellement: "(også fig.)".

Par contre, cette réduction n'est pas possible si le mot d'entrée contient des significations figurées qui n'entrent pas dans l'équivalent: l'article *carciofo* ne peut pas être rendu par "artiskok"; le sens figuré, péjoratif du mot italien, qui n'existe pas avec "artiskok" en danois, oblige le lexicographe à construire un article à deux équivalents:

ital. *carciofo* sm da. 1. artiskok. 2. (fig.) fjols, idiot.

2. Ordre des équivalents.

Dans un article de 1982, Reinhold Werner, en se basant sur les travaux de Dubois / Dubois-Charlier et de Haussmann, a esquissé un certain nombre de principes (sept en tout) qui présideraient à l'ordre des équivalents. Werner discute l'importance relative de ces critères, en particulier ceux de la fréquence et de l'étymologie, en concluant qu'il faut, dans chaque cas concret, combiner différents critères.

A mon avis, Werner ne fait pas, à ce propos, un départ assez net entre lexicographie monolingue et lexicographie bilingue. Dans la lexicographie monolingue, il peut être défendable de partir d'un critère étymologique, en donnant la priorité à la signification qui est historiquement la première; surtout s'il s'agit d'un grand dictionnaire (comme le dictionnaire UTET), où l'utilisateur vient peut-être justement chercher des renseignements étymologiques. Par contre, dans un dictionnaire bilingue, il faut à mon avis reléguer ce critère au second plan, en préconisant absolument le critère de fréquence.

Ainsi, la plupart des grands dictionnaires italiens monolingues donnent pour *deprimere*, comme première définition, le sens concret, qui est historiquement en effet le premier: "spingere o schiacciare verso il basso (*il vento deprime le nubi*)" (Zingarelli). Or, il n'y a pas de doute qu'au point de vue de la fréquence, une autre signification y est supérieure: "indebolire nel corpo e nello spirito (*questo terribile caldo ci deprime*)". Si, dans le dictionnaire monolingue, le critère étymologique peut se défendre, le lexicographe qui construit un dictionnaire italien-danois doit donner la priorité à cette seconde signification.

De même, le mot italien *doccia*, s'il garde son sens étymologique de "conduit d'eau", est certainement plus fréquent dans la signification de

“douche”. Le dictionnaire bilingue doit respecter cette priorité.

Dans certains cas, le sens étymologique est tellement rare qu'on est tenté de l'éliminer. *Divertire* veut dire, étymologiquement, “détourner”, et le mot a existé avec cette signification en italien pendant de longs siècles, mais ce sens n'est guère attesté en italien moderne. Il apparaît néanmoins, en première priorité, dans Zingarelli et Migliorini (tandis que Devoto-Oli et Garzanti, avec raison, le relèguent à la fin de l'article). Dans ce cas, le lexicographe bilingue, pour éviter toute confusion, sera bien inspiré d'écarter complètement cette signification.

Si le critère de l'étymologie doit indubitablement, en lexicographie bilingue, céder le pas à celui de la fréquence, il y a un troisième critère qui est encore plus important que celui-ci. L'article *argomento*, dans un dictionnaire italien-italien, contient traditionnellement les trois définitions suivantes: “1. ragionamento e prova con cui si sostiene una tesi. 2. occasione, motivo (*dare argomento a q.*). 3. materia di un discorso o di un'opera”. Dans un dictionnaire italien-danois, le lexicographe sera bien inspiré de renverser cette hiérarchie en commençant l'article par la signification “emne” (qui est la troisième des définitions du dictionnaire monolingue). En revanche, la première définition du dictionnaire monolingue, rendue par l'équivalent danois “argument”, pourra être reléguée à la troisième place. Les deux équivalents sont probablement à peu près aussi fréquents l'un que l'autre, mais celui d’“emne” est nouveau, dans ce contexte, pour l'usager danois, tandis qu’“argument” n'étonne pas, vu la ressemblance matérielle avec le mot italien.

De même, le lexicographe a intérêt, en rédigeant l'article *fantasia*, à donner, en renversant l'ordre du dictionnaire monolingue, comme premier équivalent “grille, indfald”, tandis que “fantasi”, qui ressemble davantage au mot italien, sera relégué à la seconde partie de l'article.

Selon le même critère, dans un dictionnaire français-danois, l'article *citer* doit comporter, comme premier équivalent, le sens de “mentionner”, et non, comme c'est le cas de la plupart des dictionnaires français monolingues, celui de “citer”: c'est la première de ces deux significations qui paraîtra étrangère au Danois, et, par conséquent, c'est sur celle-ci qu'il faut insister.

3. Différenciation sémantique.

Le rôle de la distinction sémantique dans les dictionnaires bilingues a fait couler pas mal d'encre, surtout depuis la célèbre assertion de Iannuc-

ci, selon qui la distinction serait superflue dans les dictionnaires bilingues passifs: “If the dictionary is intended for the comprehension function only, sense discrimination can be omitted altogether, thus saving a great deal of space” (Ianucci 1974, 145).

Selon Edwin Williams, la différenciation sémantique s’impose dans quelques cas particuliers, ainsi dans les cas où l’équivalent est l’hypéronyme du lemme (esp. *suicidio*; angl. *suicide* (act)) (Williams 122-23). Hans Peder Kromann, Theis Riiber et Poul Rosbach y ajoutent les des cas de marquage stylistique ou régional (all. *Bub*; angl. (Southern German, Swiss, Austrian) *boy*. / all. *doof*; angl. (colloquially, contemptuously for) *stupid, silly*) (Kromann, Riiber et Rosbach 202).

D’une manière générale, on peut dire que la différenciation sémantique est nécessaire dans tous les cas où l’équivalent ne donne pas lui-même l’information nécessaire.

Ainsi, le mot italien *pigliare* peut être rendu par da. *snuppe*, et alors le marquage stylistique est superflu. S’il est rendu par da. *tage*, un marquage est en revanche nécessaire, p.ex. *pigliare* – (F) *snuppe*.

Il en est de même du marquage de spécialité. En général, p.ex. dans des cas comme

ital. *castoro* da. *bæver*,

un marquage de spécialité, du type “(zool)”, est superflu dans la lexicographie bilingue. Il y a cependant des cas où il s’impose:

a) si l’équivalent est homonyme d’un autre mot:

ital. *capinera* da. (zool) *munk*;

ital. *cambretta* da. (tekn) *krampe*:

dans de tels cas, le marquage est nécessaire pour assurer la bonne interprétation de l’équivalent.

b) si l’équivalent est rare ou, pour une autre raison, difficilement compréhensible:

ital. *carruba* da. (bot) *johannesbrød*:

le terme danois, sans précision, ne serait guère compréhensible à un public très large.

4. Information syntaxique.

Dans un dictionnaire bilingue actif, il faut sans douter aller loin dans les informations syntaxiques. Dans un dictionnaire actif dont la langue de

départ est le danois et la langue cible une langue romane, il est ainsi tout indiqué, à mon avis, de fournir des renseignements dans les domaines suivants: emploi des modes; indice (ou non) de l'infinifitif; emploi des verbes auxiliaires.

Pour les dictionnaires passifs, il en va autrement. Dans un dictionnaire qui ne sert qu'à identifier la construction ou le mot, de tels renseignements sont, le plus souvent, superflus, et le lexicographe a même intérêt à éviter des informations grammaticales qui serviraient à alourdir l'exposé.

Ces considérations ont de l'importance surtout pour les précisions des parties du discours. Ainsi, le Zingarelli distingue, pour le mot *duro*, trois parties du discours: a) adjectif (*legno duro*); b) substantif (*dormire sul duro*; *adesso viene il duro*); c) adverbe (*parlare duro*). Dans un dictionnaire italien-danois, de telles distinctions représenteraient une complication inutile, et, en effet, les dictionnaires italiens-danois existants n'adoptent pas ici la tripartition.

Ils le font, en revanche, dans un autre cas: le mot *doppio*, dans le Zingarelli, comprend trois parties du discours: adjectif (*doppia ragione*); substantif (*il doppio di dieci è venti*); adverbe (*vederci doppio*). Ici, le dictionnaire bilingue a tout autant intérêt à grouper ces différents cas sous une seule fonction (une partie du discours) (avec une rubrique à part cependant pour le sens sportif (*un doppio misto*)).

La distinction entre différentes parties du discours ne s'impose que lorsqu'elle a lieu également dans la langue-cible: ainsi, il est raisonnable de construire l'article sur le mot italien *devoto* de cette manière:

- ital. *devoto* da. 1. (adj.) from; hengiven
- 2. (subst.) troende (person); kirkegænger.

Textes cités.

James E. Iannucci (1974): Sense discrimination in English and Spanish bilingual dictionaries. In: *Babel* 20, 142-48.

Hans-Peder Kromann, Theis Riiber et Poul Rosbach (1984): Überlegungen zu Grundfragen der zweisprachigen Lexicographie. In: *Germanische Linguistik* 3-6, 159-238.

Reinhold Werner (1982): Zur Reihenfolge der Definitionen bzw. Übersetzungsäquivalente im Wörterbuchartikel (mit besonderer Berücksichtigung spanischer Beispiele). In: *Lebende Sprachen* 27, 150-56.

Edwin B. Williams (1960): Analysis of the Problem of Meaning Discrimination in Spanish and English Bilingual Lexicography. In: *Babel* 6, 121-25.

Dictionnaires cités.

Battaglia, Salvatore (1972): *Grande dizionario della lingua italiana I-II*, Unione Tipografico-Editrice Torinese, Torino.

Devoto, G. / G. C. Oli (1973): *Vocabolario illustrato della lingua italiana I-II*, Milano.

Il Grande Dizionario Garzanti della lingua italiana, Milano 1987.

Migliorini, Bruno (1965): *Vocabolario della lingua italiana*. Torino.

Il Nuovo Zingarelli. Vocabolario della lingua italiana di Nicolò Zingarelli. Bologna 1984.